



Adhésion à 7Lieux pour 2024

NOM/PRÉNOM :

ADRESSE/CODE

POSTAL/VILLE :

COURRIEL (en majuscules) :

TEL :

<u>Adhésion au choix</u>	Pour une année civile Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
<input type="checkbox"/> Tarif de base individuel	15 €
<input type="checkbox"/> Étudiant, Chômeur, Situation difficile	10 €
<input type="checkbox"/> Couple	20 €
<input type="checkbox"/> Adhésion de soutien +	30 €
<input type="checkbox"/> Adhésion de soutien +++	50 €
<input type="checkbox"/> Adhésion autre	

Paiement de : _____ €

en espèce

par virement sur Crédit Mutuel 7Lieux : RIB IBAN : FR76 1027 8027 0000 0333 9290 101 - BIC : CMCIFR2A

par paiement en ligne sur le site 7lieux.fr via "Helloasso"

par chèque (*Banque, N° et date du chèque*) : _____

Chèque à libeller à l'ordre de 7Lieux - Imprimer ce document et l'adresser avec le chèque à :

Espace 7Lieux 379 rue du Maréchal Leclerc 59262 Sainghin-en-Mélantois. (Vous recevrez votre carte d'adhésion par courrier postale)

Fait à le

Signature adhérent(e) :

CARTE ADHÉSION N° >>.....(rempli par 7Lieux)

Vous pouvez faire aussi un don déductible de vos impôts (L'adhésion ne peut être reprise comme un don)

• **L'Association 7Lieux est reconnue d'intérêt général et peut établir des reçus fiscaux sur les dons effectués**

Le don à 7Lieux association ouvre droit à déduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. **Particulier** : Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous faites un don de 100€ >>> votre don vous revient à 34€ - Pour un don de 50€ >>> votre don vous revient à 17€ **Entreprise** : L'ensemble des dons à 7Lieux Association permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, pris dans la limite de 5% du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5% ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.